Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée pour les étudiants de la HEP

1'030 étudiants reprendront les cours à la HEP le lundi 24 octobre, conformément au calendrier des Hautes Ecoles suisses. Cette rentrée se caractérise par une forte augmentation des effectifs et par l'introduction d'un nouveau plan d'études pour les degrés préscolaire et primaire. En parallèle, la HEP poursuit sa refondation en évaluant la formation dispensée, en déposant un nouveau dossier de reconnaissance, et en poursuivant ses missions de formation continue et de recherche.

1'030 étudiantes et étudiants -dont 329 nouveaux- reprendront les cours à la HEP le lundi 24 octobre 2005, conformément au calendrier général des Hautes Ecoles suisses adopté pour la première fois cette année. La rentrée 2005 se caractérise par une forte augmentation de l'effectif global et par l'introduction d'un nouveau plan d'études pour la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire, satisfaisant aux exigences du processus de Bologne. En parallèle, la HEP introduit progressivement l'évaluation de la formation dispensée dans les cours et stages et poursuit ses missions de formation continue et de recherche.

La procédure de reconnaissance des diplômes de la HEP par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), suspendue en juillet 2004, a été relancée. En décembre 2005, la HEP déposera un nouveau dossier auprès de la CDIP portant sur la reconnaissance des filières préscolaire et primaire, secondaire semi-généraliste, secondaire spécialiste et discipline spéciale. L'ensemble des formateurs et des collaborateurs sont associés à la démarche; les étudiants le seront dès la reprise des cours. Une visite des experts devrait avoir lieu en mars 2006, avec pour objectif la validation du dossier pour décision de la CDIP en été 2006. Cette décision permettra la reconnaissance des nouveaux diplômes ainsi que de ceux délivrés depuis l'ouverture de la HEP, à l'instar des diplômes d'enseignantes et d'enseignants spécialisés d'ores et déjà reconnus.

Conformément au décret adopté par le Grand Conseil le 5 juillet 2005, la HEP sera

conduite par un Conseil de direction pour une période transitoire du 1er septembre 2005 au 31 août 2008. En vertu de l'article 4 du décret, le Conseil de direction est composé du président et de deux membres. C'est dans ce cadre que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 octobre 2005, a désigné M. Cyril Petitpierre en qualité de directeur de l'enseignement et M. Jacques Pilloud en qualité de secrétaire général et directeur de l'administration pour la période transitoire de trois ans. Le poste de président de la HEP est au concours jusqu'au 30 novembre 2005. Dans l'intervalle, le Comité de direction, institué par le Conseil d'Etat le 18 août 2004, continue d'exercer ses fonctions.

Organisées par le DFJ, les Assises sur la formation des enseignants dans le Canton de Vaud auront lieu le 28 janvier 2006. Ce large débat public contribuera à poser les bases de l'organisation de la HEP dès 2008 et à définir les options de la nouvelle loi attendue par le Grand Conseil à fin 2006. Tous les milieux intéressés (Associations professionnelles, d'étudiants et de parents d'élèves, partis politiques, Hautes Ecoles partenaires) ont été invités à répondre à une consultation préalable d'ici au 15 novembre 2005 (le questionnaire est disponible sur le site du DFJ, à l'adresse www.dfj.vd.ch). Chacun est invité à prendre une part active à cette phase de réflexion.

Le Comité de direction sait gré à tous les acteurs de la HEP de leur engagement pour la nouvelle année académique, à un moment important où la HEP se reconstruit.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 octobre 2005

DFJ, Michel Rochat, Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 63 41